



Syntec Logiciel 2008 : un plan triennal pour stimuler et soutenir la croissance des Editeurs français de Logiciel

A l'issue de la présentation de la « cartographie éclairante des éditeurs du logiciel en France », Syntec informatique présente le plan « Croissance Editeurs » (dit Syntec Logiciel 2008), en présence de Renaud Dutreil, Ministre des PME, de l'Artisanat et des Professions libérales.

Ce plan de trois ans prévoit, autour de quatre axes principaux, une série de programmes destinés à favoriser un écosystème de croissance pour les PME françaises du logiciel, en partenariat avec les pouvoirs publics, des partenaires privés et l'ensemble des acteurs des TIC.

Pourquoi un plan « Croissance Editeurs » ?

Cette cartographie, réalisée avec le concours d'IDC et du CXP, a permis d'établir un panorama précis du marché et d'identifier, grâce aux 600 entretiens conduits (sur un total de 2500 éditeurs français), le profil type et les « marqueurs génétiques de croissance » des entreprises les plus performantes du marché.

Ce marché très fragmenté, compte - à côté de quelques acteurs d'envergure internationale - beaucoup d'entreprises de petite taille (sous le seuil des 5 millions d'euros de chiffre d'affaires) qui peinent à se développer à l'international. L'étude menée a permis d'identifier des « Gazelles du Logiciel » dont la croissance, plus rapide que celle de la moyenne du marché, leur permet d'atteindre plus rapidement une taille critique qui leur ouvre les voies du développement international.

L'identification de ces comportements, différents de ceux de la moyenne des acteurs du marché, a permis d'établir des indicateurs de référence, utilisables par toutes les entreprises du marché.

Le plan « Croissance Editeurs » Syntec Logiciel 2008

Le plan triennal « Croissance Editeurs » de Syntec informatique vise à aider toutes les entreprises françaises du marché logiciel à adopter ces bonnes pratiques et à les soutenir concrètement dans leur développement et la consolidation de leur croissance, grâce à des initiatives à court, moyen et long terme, en partenariat avec les pouvoirs publics et des partenaires privés (AON, GE Factobail, HSBC).

En créant les conditions permettant aux PME françaises du logiciel de franchir avec succès les étapes stratégiques de leur développement, Syntec informatique souhaite que cette industrie compte rapidement des acteurs solides et dynamiques, capables de se déployer avec succès sur les marchés internationaux.

Les quatre programmes de travail du plan Syntec Logiciel 2008

Les principaux programmes du plan « Croissance Editeurs » de Syntec informatique ont pour objectif le développement des entreprises du Logiciel.

Plusieurs actions ont été engagées; d'autres résulteront des réflexions menées dans le cadre de la journée « Croissance Editeurs » et seront menées avec le concours des partenaires publics et privés de Syntec informatique ainsi que dans le cadre des commissions, comités et groupes de travail de Syntec informatique (Editeurs, PME, Social, Finance, Economie-Marchés, Relations Clients, International...).

- **Programme 1- Client : accès au marché (public et privé) / reconquête du marché national**

- > Pacte PME et déclinaison opérationnelles du « Pacte PME TIC » CIGREF/Syntec informatique

- > Small Business Act

- > Relations clients

- > Synergies PME / Grands Comptes / SSII

- > Labellisation des « Gazelles du Logiciel » par les grands acteurs des Logiciels et Services de Syntec informatique.

▪ **Programme 2- Croissance : développement des hommes, des réseaux, de l'export**

Développement du capital humain

- > Attractivité du secteur : extension de Pasc@line, internationalisation, management et marketing
- > Promotion de l'apprentissage (Bac+3 / Bac +5)
- > Etudes OPIIEC « évolution des métiers de l'édition de logiciels » et « Evolution du métier de développeur »
- > Mobilisation des talents français à l'étranger et des talents étrangers

Développement Réseaux de distribution en France et à l'international

- > Formation des ingénieurs commerciaux
- > Mise en place du comité d'experts Editeurs « Normes et standards »
- > Mise en place du comité d'experts Editeurs « Management »

Développement des nouveaux Business Models liés à la création de valeur et à Internet

▪ **Programme 3- Consolidation « Pacte Croissance Editeurs »**

- > Renforcement des fonds propres :
 - Capital risque / fusion acquisition / entrée en Bourse
 - Affacturage / crédit
- > Renforcement juridique
 - Assurance / protection de la propriété intellectuelle
 - Contrats

Les offres « Pacte Croissance Editeurs » développées en partenariat avec Aon, GE Factobail et HSBC constituent une réponse opérationnelle aux difficultés rencontrées par les petites entreprises du logiciel en matière de capitalisation, de trésorerie, d'assurance et de protection de la propriété intellectuelle.

▪ **Programme 4- Créativité / innovation : développer l'économie de la connaissance**

- > Développement des interactions entre acteurs de l'écosystème
 - Laboratoires, université, industrie
 - Co-innovation RNTL et INRIA)
- > Soutien et financement de l'innovation :
 - Connaissance des dispositifs de soutien R&D / OSEO / Pôles de compétitivité
 - Amélioration des statuts des entreprises de croissance
- > Prises de position de Syntec informatique
 - Brevetabilité
 - Open Source

La contribution des ateliers sur ces sujets permettra d'alimenter la phase opérationnelle et le déploiement des actions au cours du deuxième semestre 2006. Tous ces programmes feront l'objet d'indicateurs de progrès précis publiés régulièrement par Syntec informatique. De la même façon, Syntec informatique se tient prêt à alimenter la réflexion des pouvoirs publics sur ces différents sujets.

Cartographie et synthèse téléchargeables sur www.syntec-informatique.fr

Contact et inscriptions : Carole Huyvenaar, Déléguée à la Communication Tél. 01 44 30 49 71 – 06 78 31 09 34 chuyvenaar@syntec-informatique.fr

Syntec informatique : Chambre Professionnelle des **Sociétés de services informatiques** des **Éditeurs de Logiciels** et des sociétés de **Conseil en Technologies**, représente plus de **500 groupes et sociétés membres**, soit plus de **85% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession** (200 000 collaborateurs, 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires des sociétés de 10 collaborateurs et plus). Syntec informatique assure notamment la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels et se préoccupe des questions déontologiques, économiques, internationales, juridiques, sociales et techniques liées aux activités des sociétés membres.

La Chambre Professionnelle contribue parallèlement à informer l'ensemble de la communauté informatique des chiffres et tendances de la profession, ainsi qu'à représenter le secteur auprès de différents organismes et des pouvoirs publics. www.syntec-informatique.fr